

CREA : exemple d'évolutivité du statut particulier

Les autorités bernoises n'ont jamais eu la moindre intention d'investir un seul kopek dans une infrastructure culturelle sise sur le territoire jurassien qui lui a échappé en 1975. Pour temporiser, pour donner un semblant de consistance au statut particulier du Jura bernois, pour faire accroire à une prétendue volonté de collaboration interjurassienne, pour amadouer les naïfs, les rêveurs et les romantiques, restait cependant à entretenir l'illusion du contraire, au moins jusqu'aux élections cantonales bernoises. Celles-ci passées, le Gouvernement bernois n'a pas tardé à enterrer définitivement le CREA, montrant ainsi qui commande et d'où le pain vient.

Misant sur le manque totale d'ambition et sur la capacité d'indignation quasi-nulle de la classe politique qui, dans sa majorité, lui est inconditionnellement fidèle, Leurs Excellences de Berne ont rappelé à leurs sujets jurassiens qu'elles ne peuvent décentement financer un autre Centre Paul Klee dans la région francophone. Ces prochains jours, on verra les partis politiques dévoués à Berne se précipiter pour justifier la décision de leur maître. Nous en faisons ici le pari !

Le projet de CREA relevait très exactement des maigres compétences dévolues au Conseil du Jura bernois en matière de culture et de relations interjurassiennes. En l'enterrant, les autorités bernoises ont montré leur conception de l'évolutivité du statut particulier du Jura bernois. La coquille vide n'est pas près de se remplir.

Espérons que les milieux culturels sauront tirer les conséquences politiques de cette mascarade !

Parti socialiste autonome du Jura-Sud